

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	13 ^{eme}
Nom de site		Numéro	7510000010
Adresse du site		Hauteur	R+9 (28m)
Bailleur de l'immeuble	Social la Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	08/10/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	11/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	08/11/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz partage 4G/5G (2100 MHz) et 3 antennes 5G 3500MHz, orientées vers les azimuts 100°, 200° et 330°		
Distance des ouvrants	3 à 10m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 100° <2V/m - 200° < 1V/m - 330° < 2V/m 5G (3500) : 100° <2V/m - 200° < 1V/m - 330° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30.55m pour les antennes à faisceau fixe 31.52m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux fixes (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts 100°, 200° et 330°.
Intégration antenne	Ajout et intégration de 6 nouvelles antennes à l'intérieur de fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

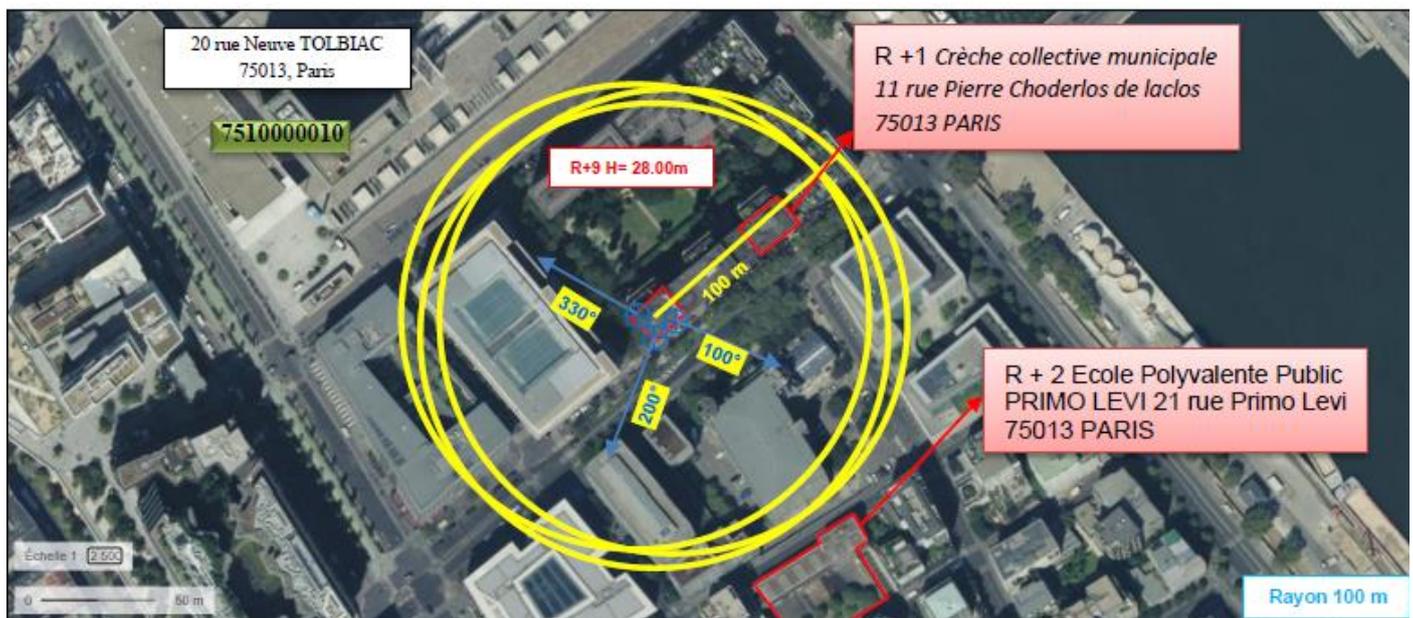
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE POLIVALENTE PUBLIC PRIMO LEVI	21 rue Primo Levi 75013 PARIS	8 m	NON	111m	0,51
Crèche collective Municipale	11 rue Pierre Choderlos de laclos 75013 PARIS	5m	NON	60m	1,03



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

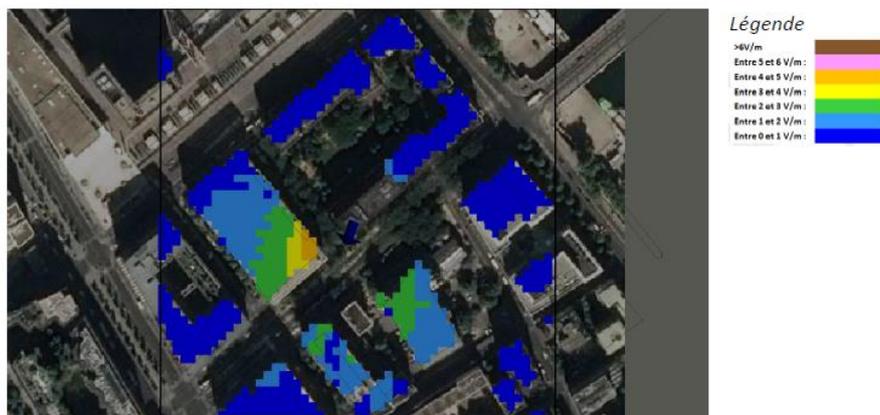
Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 100°	Azimut 200°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	24.5 m	23.5 m	19.5 m

iv. Azimut 200°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 100°	Azimut 200°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	24.5 m	25.5 m	24.5 m

iii. Azimut 200°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



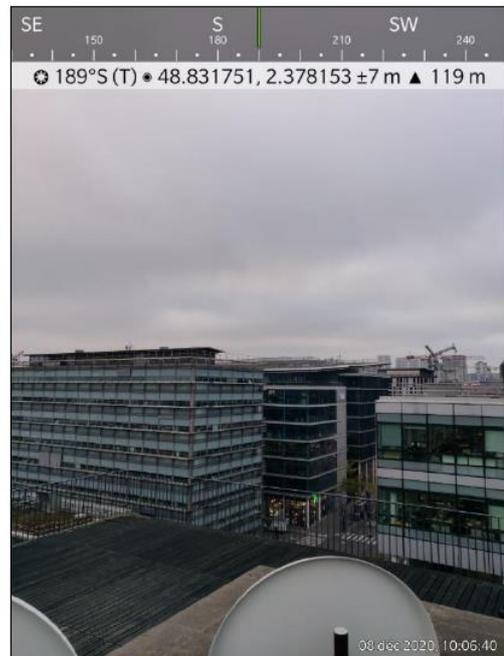
AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Secteur 0 : AZ 100°



Secteur 1 : AZ 200°



Secteur 2 : AZ 330°

